Vais-je être verbalisée ?

Par Ilia19

Bonjour,

Je roulais à 80km/h sur une route limitée a 90 et un bolide m'a doublée sur la gauche. J'ai vu le flash un peu après avoir dépassé le radar (il faisait noir). Il s'agit d'un petit MESTA situé à droite sur le bas côté et qui flashe à l'arrière, ce qui me laisse penser que ma petite citadine a certainement caché l'autre voiture...
Je suis jeune conductrice, et si c'est moi qui reçois le PV, pensez-vous que la contestation est possible ou bien pensez-vous que c'est peine perdue ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par janus2

Bonjour,
En théorie, s'il y a 2 véhicules sur la photo, il n'y a pas verbalisation. Si malgré tout vous receviez un avis de contravention, vous demanderiez la photo et contesteriez pour ce motif.

Par Ilia19

Pour l'instant je n'ai rien reçu mais merci pour la réponse.

Par NelsonG

Bonjour,

Vous faîtes bien de poser la question. En bref, vous ne risquez pas grand chose.

Deux types de radar sont à distinguer. Pour les radars qui ne distinguent pas quel véhicule est en infraction, la présence de deux véhicules sur la photo entraine le retrait du cliché.

Certains radars (type MESTA 210C 210D) distinguent les voies de circulation. Dans ce cas, vous ne devriez pas être inquiété. Toutefois, si c'est le cas, le voie de circulation du véhicule en excès doit être signalé sur le cliché. En l'absence de cette mention, vous pourrez contester l'amende.

Bonne journée,

M. Nelson Guil
Juriste
[url=https://www.avostart.fr/]www.avostart.fr[/url]

Par Suisse1291

Euh ! depuis janvier elle aurait déjà reçu l'avis de contravention et serait revenue nous en parler, non ?